

Syndicat Intercommunal A Vocation Scolaire du Pays de Hautefort

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION

Département de la Dordogne

Nombre de délégués :

En exercice : 24

Présents : 17

Votants : 17

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à 18h30, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Badefols d'Ans, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis PUJOLS, Président du SIVOS.

Date convocation : 05/12/2024

Date affichage : 05/12/2024

PRESENTS : LARUE-COUSTILLAS Stéphanie, ROUBINET Florient, LATOUR Bernadette, GRANDCHAMP Sylviane, BOUTOT Daniel, RODRIGUES Antonio, BALCAEN Philippe, PUJOLS Jean-Louis, MOUSSEULT Philippe, DEPRAETE-BISBROUCK Odile, TOURNAIRE Florent, MICHEL Françoise, CHERQUI Didier, BOADA Stéphane.

Suppléants : POMMIER Marina, DESVAUX Rolande, QUEYROI Jean-Marie.

EXCUSES : LAGORCE Isabelle, AGENEAU Elodie, ROMER Corinne, FERENCZI Guilaine.

ABSENTS : MERCIER Gérard, MICHEL Elisabeth, PECOU Catherine, CHAMPAGNE Jean-Marie, SEGALLA-GUIDONI Ilaria, SANCHEZ Jean-Marie.

Secrétaire de séance : MOUSSEULT Philippe

N° : 2024-023

Objet : Appel de fonds aux communes pour la trésorerie du SIVOS

Dans un souci d'approvisionnement régulier de la trésorerie du SIVOS, le Président propose à chaque commune de :

- Verser un appel de fonds en **janvier 2025** pour le **premier trimestre 2025 (janvier à mars)** sur la base de 425€/enfant au prorata du nombre d'enfants scolarisés et résidants sur leur commune,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- **APPROUVE** la décision de M. le Président, soit 425 € par enfant
- **AUTORISE** M. le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire

Adopté à l'unanimité

**Le Secrétaire de séance,
M. Philippe MOUSSEULT**

**Le Président,
M. Jean-Louis PUJOLS**

HAUTEFORT le 17/12/2024

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de Sarlat la Canéda et
publication par voie d'affichage le 19/12/2024

